

Mettre en place une démarche RSE au sein de son entreprise de bâtiment

S'engager dans une démarche RSE constitue une véritable initiative entrepreneuriale basée sur le principe du développement durable. Non obligatoire pour la grande majorité des entreprises, la démarche séduit pourtant de plus en plus d'entrepreneurs du bâtiment qui lui reconnaissent de nombreux avantages. De quoi s'agit-il exactement ? Comment mettre en place une démarche RSE ? La FFB est là pour tout vous expliquer et vous accompagner, notamment avec son outil Bâtitisseur Responsable.

Qu'est-ce la RSE ?

La **responsabilité sociale ou sociétale** des entreprises, plus connue sous le sigle RSE, réunit l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises pour respecter les principes du développement durable, que ce soit sur son aspect social, environnemental ou économique.

Il s'agit donc d'une démarche globale qui touche de nombreuses thématiques. La plupart des entreprises de bâtiment réalisent déjà des actions RSE sans le savoir : réduction des consommations énergétiques, bonne gestion des déchets, prévention des risques sur les chantiers, formation et apprentissage des collaborateurs, etc.

Quelles entreprises sont concernées ?

La RSE concerne toutes les entreprises de bâtiment, aussi bien l'artisan, la TPE, la PME, les ETI que les grands groupes.

Pour les entreprises de plus de 250 salariés (50 millions d'euros de CA et 25 millions d'euros de bilan), la démarche sera obligatoire à partir du 1er janvier 2027 (voir notre dossier sur la [CSRD](#)) ; pour les autres, elle est volontaire.

La RSE appliquée au bâtiment

La FFB possède son propre formalisme, spécifique au secteur du bâtiment, qui se décline en quatre piliers :

- Préservation de l'environnement (économie circulaire, biodiversité, eau...)
- Employeur responsable (santé/sécurité, développement des compétences...)
- Loyauté des pratiques et éthique des affaires (achats responsables, sous-traitance responsable...)
- Ancrage territorial (développement socio-économique du territoire, dialogue avec les parties prenantes...)

Quelques exemples de bonnes pratiques RSE

Préservation de l'environnement

- Trier 100% de ses déchets
- Réaliser un bilan carbone de son activité (voir notre outil Baticarbone)
- Mettre en place des réducteurs de bruit sur ses engins de chantier
- Former ses collaborateurs aux écogestes pour économiser l'eau
- Préserver la biodiversité en mettant en place des nichoirs sur les façades de ses locaux
- Définir une politique de management environnemental
- Proposer des solutions pour maximiser la performance énergétique des bâtiments
- Mesurer régulièrement la qualité de l'air intérieur de ses locaux

Employeur responsable

- Tenir à jour son DUER (document unique d'évaluation des risques professionnels)
- Former ses salariés sur les sujets qu'ils souhaitent au moins une fois par an
- Faire appel à des organismes de recrutement pour personnes en difficultés d'insertion
- Associer ses collaborateurs aux prises de décision du comité exécutif
- Permettre la flexibilité des horaires à ses collaborateurs
- Pratiquer une politique de rémunération attractive

Loyauté des pratiques et éthique des affaires

- Mettre en place et signer une charte éthique
- Intégrer des critères RSE dans le choix de ses fournisseurs
- Tenir compte du risque de dépendance vis-à-vis de ses sous-traitants
- Mettre en place une politique de protection des données personnelles (RGPD) Ancrage territorial
- Réaliser du mécénat auprès de structures associatives locales
- Limiter l'empreinte environnementale de ses collaborateurs en subventionnant les mobilités douces
- Participer aux réunions organisées par sa fédération départementale
- Choisir des fournisseurs locaux (circuit court)

Ancrage territorial

- Réaliser du mécénat auprès de structures associatives locales
- Limiter l'empreinte environnementale de ses collaborateurs en subventionnant les mobilités douces
- Participer aux réunions organisées par sa fédération départementale
- Choisir des fournisseurs locaux (circuit court)

Pourquoi s'engager dans une démarche RSE ?

La RSE présente de nombreux atouts pour les entreprises de bâtiment.

En vous engageant dans une démarche RSE et en valorisant vos actions, vous en faites une force commerciale pour attirer de nouveaux clients préoccupés notamment par les questions écologiques et éthiques.

La RSE vous permet également de réaliser des économies et de gagner en productivité, notamment en réduisant les gaspillages et en favorisant le bien-être de vos collaborateurs.

C'est aussi un moyen de fidéliser vos collaborateurs en leur offrant de bonnes conditions de travail et un management bienveillant, et d'attirer de nouveaux talents en recrutant des jeunes soucieux de la qualité de vie au travail, du respect de l'environnement et de l'engagement collectif.

La RSE permet, enfin, d'anticiper les évolutions réglementaires sur les sujets sociaux et environnementaux qui vont continuer à évoluer et à se durcir. Il est donc opportun de commencer dès à présent à mettre en place des actions et bonnes pratiques.

En résumé, avoir une démarche RSE, c'est améliorer votre image de marque auprès de toutes vos parties prenantes, qu'il s'agisse de vos collaborateurs, de vos clients privés ou publics, de vos fournisseurs ou de vos partenaires.

Les principales étapes

Vous êtes entrepreneur du bâtiment et souhaitez mettre en place une démarche RSE au sein de votre structure ? Voici les principales étapes à suivre :

1. Réaliser un état des lieux des pratiques RSE déjà en place au sein de votre entreprise.
2. Elaborer un plan d'actions pour établir votre stratégie RSE.
3. Assurer un suivi régulier de la mise en place de ces actions en impliquant vos collaborateurs.
4. Valoriser votre démarche RSE en publiant un rapport RSE que vous pouvez diffuser auprès de vos collaborateurs et clients.
5. Certifier votre démarche avec un label RSE basé sur un référentiel (cette étape n'est pas obligatoire, le rapport RSE peut être suffisant et intégré dans vos réponses aux marchés)

L'outil Bâtitisseur Responsable créé par la FFB pour les entreprises de bâtiment quelle que soit leur taille, vous accompagne dans ces différentes étapes. Il vous permet de vous auto-évaluer rapidement grâce à un questionnaire en ligne, et de générer facilement un plan d'actions et/ou un rapport RSE, tous deux personnalisables et éditables au format PDF.

Témoignages d'entrepreneurs du bâtiment

Articles

Découvrez au travers des témoignages d'entrepreneurs du bâtiment engagés dans une démarche RSE tous les bénéfices qu'ils en retirent !

- [Suzy Diruy, Groupe Diruy](#)
- [Olivier Chappaz, Pro-Logis](#)
- [Patrick Benezech, Adéquate](#)
- [Véronique Ikène, Tiriault](#)
- [Catherine Guerniou, La Fenêtrière](#)

Podcasts

Depuis 2021, la FFB diffuse une série de podcasts intitulée [Vision RSE](#) qui passe en revue les points clés d'une transformation réussie, en compagnie d'experts et d'entrepreneurs du bâtiment engagés dans une démarche RSE.

De nombreux thèmes sont abordés tels que la gestion des déchets, la culture santé-prévention, l'apprentissage dans le bâtiment, l'ancrage territorial, les aides au logement pour les salariés, le management participatif, les achats responsables, l'inclusion des personnes handicapées, la gestion de la biodiversité, les labels RSE, la mobilisation des salariés sur les questions RSE, la gestion de l'eau sur les chantiers...

Ces podcasts Vision RSE sont disponibles sur toutes les plateformes d'écoute et sur le site rse.ffbatiment.fr.

Trophées Bâtitseur responsable

Créés à l'initiative de la FFB, les Trophées Bâtitseur Responsable récompensent des entreprises de bâtiment qui mettent en place des actions et bonnes pratiques RSE. En 2024, six lauréats ont été primés. Retrouvez leur témoignages et vidéos ci-dessous.

- [Emmanuelle Brault, entreprise Brault](#) pour son projet "Ecl'Or" destiné à accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle.
- [Véronique Ikène, entreprise Tiriault](#) pour ses actions visant à favoriser la parité et la santé au travail.
- [Loïc Stefanelly, groupe Isore](#) pour leur engagement et bonnes pratiques en faveur de la biodiversité.
- [Sylvain Larrouy, entreprise Pyrénées Charpentes](#) pour ses actions visant à réduire et à valoriser les chutes de bois.
- [Jacques Zamora, Zamora Sarl](#) pour son action en faveur de la mobilité douce avec des déplacements sur chantier à vélo.
- [Alain Pommé, entreprise Auxigène](#) pour ses actions de sobriété et sa transformation en société à mission.

Pour aller plus loin

-
- [Bâtitseur responsable pour évaluer votre engagement RSE](#)
-